



Nombre de membres composant le Conseil : 23

Présents : 16

Absents : 2

Pouvoirs : 5

L'an deux-mille-vingt et un et le quinze septembre à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune d'ALLEINS, convoqué le 07 juillet 2021 par M. Philippe GRANGE, Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu ordinaire de ses séances.

La séance est présidée par M. Philippe GRANGE

#### PRESENTS

Mesdames et Messieurs :

MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale – REY Bernard - AUBERT Pierre SAMPSONI Jean - VAUX Didier – POTE Xavier – COURMES Olivia - MESNARD Nathalie - FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – DURET Nadine.

#### ABSENTS

Mesdames et Messieurs :

DELIGNY Yveline.

JUVIGNY Daniel.

#### EXCUSES

Mesdames et Messieurs :

Néant.

#### PROCURATIONS

Mesdames et Messieurs :

BERTO Roger à Jean SAMPSONI.

BORDALA-MOUYAL Bernadette à VERT Hélène.

DEBERES Pauline à URHAHN-BOLLIER Pascale.

BLANC Jean-Charles à DURET Nadine.

IAFRATE Manon à DURET Nadine.

*Les membres présents forment la majorité des Conseillers Municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L.2121-17, 20 et 21 du Code Général des Collectivités Territoriales*

## **1. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.**

### **OBJET : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE.**

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

- Il est proposé de désigner M. CROUZATIER Christian pour assurer ces fonctions.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
Par 21 voix Pour et 0 voix Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian –  
VERT Hélène (+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) - GUEZOU Eric –  
URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration DEBERES Pauline) – REY Bernard -  
AUBERT Pierre - SAMPSONI Jean (+ procuration BERTO Roger) - VAUX Didier –  
POTE Xavier – COURMES Olivia - MESNARD Nathalie - FABRE Lionel – MARMOL  
Cyrielle – DURET Nadine (+ procurations BLANC Jean-Charles et IAFRATE Manon).

### **DECIDE**

- **De nommer M. CROUZATIER Christian, secrétaire de séance.**

## **2. APPROBATION COMPTE-RENDU.**

**OBJET : APPROBATION COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL.  
(Séance du 12 Juillet 2021)**

« Monsieur le Maire propose au vote l'approbation du compte-rendu de la réunion précédente du conseil municipal et demande s'il y a des remarques :

- Aucunes remarques.

Après délibération,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
Par 21 voix Pour et 0 voix Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène (+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration DEBERES Pauline) – REY Bernard - AUBERT Pierre - SAMPSONI Jean (+ procuration BERTO Roger) - VAUX Didier – POTE Xavier – COURMES Olivia - MESNARD Nathalie - FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – DURET Nadine (+ procurations BLANC Jean-Charles et IAFRATE Manon).

**ADOpte le compte-rendu de la précédente réunion.**

## **PETITE ENFANCE.**

### **3. RENTREE DES CLASSES.**

#### **Ecole élémentaire.**

Nous accueillons une nouvelle directrice, Mme Philippine D'AUZAC.

La rentrée s'est globalement bien passée. Le port du masque et les gestes barrières respectés par les enfants et les parents.

Proposition à la directrice de reprendre l'entrée des enfants par le portail général.

Les premières réunions de rentrée ont commencé. La directrice est contente d'avoir Laurent TRIANON pour le sport. Les enseignantes souhaiteraient que les agents du périscolaire passent dans chaque classe pour récupérer les élèves.

Pour information, 85% des travaux ont été réalisés pendant les vacances scolaires.

Effectifs : 177 élèves - Répartition sur 7 classes.

CP : 23

CP-CE1 : 23

CE1-CE2 : 25

CE2-CM1 : 26

CE1-CE2 : 26

CM1-CM2 : 27

CM1-CM2 : 27

#### **Ecole maternelle.**

La rentrée s'est bien passée. Décalage dans l'accueil des élèves sur le 1<sup>er</sup> jour.

Les agents de service de la cantine ainsi que la directrice du périscolaire se sont présentés lors de la réunion avec les parents.

Effectifs : 106 élèves - Répartition sur 4 classes.

Petite section : 27

Petite Section/Moyenne section : 27 (8PS et 19MS)

Moyenne section/Grande section : 25 (15MS et 10GS)

Grande section : 27

#### **Protocole sanitaire de l'Education Nationale.**

Quatre niveaux dans le protocole. Le 1 niveau vert, le 2 niveau jaune, le 3 niveau orange et le 4 niveau rouge. Une évacuation selon les niveaux, plus restrictives en fonction des niveaux.

Le Ministre de l'Education Nationale a défini que nous partions sur le niveau 2. Accueil en présentiel pour tous les élèves. Au niveau de l'éducation physiques et sportives, la règle est à l'extérieur, si non possible peut être fait dans un gymnase avec distanciation.

Dès le 1<sup>er</sup> cas positif d'un élève la classe sera fermée pendant sept jours.

Port du masque obligatoire à l'intérieur pour tous le personnel et les élèves de l'élémentaire.

Eviter le brassage des élèves par classe et par niveau ainsi qu'au restaurant scolaire. Masque obligatoire aux abords des écoles (Décret Ministériel).

#### **4. ATTRIBUTION APPEL D'OFFRES – NOUVEAU PRESTATAIRE POUR LA RESTAURATION COLLECTIVE.**

##### **OBJET : CONSULTATION D'ENTREPRISES POUR LA PRESTATION DE RESTAURATION COLLECTIVE.**

M. le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le contrat de la préparation et la livraison de repas en liaison froide pour la restauration collective prend fin et qu'une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément au code des marchés publics.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie pour l'ouverture des plis et l'analyse des offres.

M. le Maire en donne les résultats,

Trois sociétés ont répondu :

- SAS Groupe Elite Restauration  
15 rue Valentin Privé – 89300 JOIGNY
- Société Française de restauration et services - Sodexo SAS  
CP 135 Direction du Développement – 65 rue de la Redoute 78043 GUYANCOURT  
CEDEX
- L'entreprise Terres de Cuisine SAS  
ZA de la Horsière – 13870 Rognonas

Au vu des offres, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'entreprise « Terres de Cuisine » présentant l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères du règlement de la consultation.

Le Conseil Municipal,

Après avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés :

Par 21 voix Pour et 0 voix Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène (+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration DEBERES Pauline) – REY Bernard - AUBERT Pierre - SAMPSONI Jean (+ procuration BERTO Roger) - VAUX Didier – POTE Xavier – COURMES Olivia - MESNARD Nathalie - FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – DURET Nadine (+ procurations BLANC Jean-Charles et IAFRATE Manon).

**DECIDE** d'attribuer le marché concernant la fourniture et la livraison de repas en liaison froide pour la cantine scolaire et le foyer restaurant à la société « Terres de Cuisine » à compter du 4 octobre 2021 jusqu'au 31 août 2024.

**AUTORISE** M. Le Maire à signer l'ensemble des documents afférents à ce marché.

# **ASSOCIATIONS.**

## **5. RENTREE DES ASSOCIATIONS.**

### **Forum des associations.**

#### **Protocole sanitaire.**

Bonne participation des associations ainsi que des adhérents et nouveaux adhérents.

Reprise des activités au niveau du bastidon à l'intérieur, du stade et du complexe sportif selon le protocole en vigueur des fédérations.

Le pass sanitaire est obligatoire. Engagement des présidents d'associations pour la vérification.

Retours des présidents - Un engouement auprès des activités.

## **CULTURE.**

### **6. RENOUELEMENT CONTRAT PROVENCE EN SCENE.**

**OBJET : CONVENTION DE PARTENARIAT CULTUREL « PROVENCE EN SCENE » 2020-2021.**

Monsieur le Maire, sur proposition de l'Adjointe déléguée à la culture, soumet au Conseil Municipal le projet de convention de partenariat culturel « Provence en scène » 2021-2022.

Il est rappelé que l'assemblée a adopté le principe de signer une convention de partenariat culturel avec le Conseil Départemental.

Ainsi la commune propose un certain nombre de spectacles et bénéficie d'une aide financière du Conseil Départemental sur la base de 70% du coût du cachet artistique.

L'ensemble des spectacles produits ayant rencontrés un vif succès, il est proposé d'approuver ce partenariat en signant la convention pour la saison 2021/2022.

Oùï l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
Par 21 voix Pour et 0 voix Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène (+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration DEBERES Pauline) – REY Bernard - AUBERT Pierre - SAMPSONI Jean (+ procuration BERTO Roger) - VAUX Didier – POTE Xavier – COURMES Olivia - MESNARD Nathalie - FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – DURET Nadine (+ procurations BLANC Jean-Charles et IAFRATE Manon).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le projet de convention,

**ADOpte** cette convention et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention pour la totalité de la mandature.

## TRAVAUX.

### 7. ATTRIBUTION APPEL D'OFFRES – PRESTATAIRE POUR LES ESPACES VERTS « JEAN MOULIN ».

#### **OBJET : ATTRIBUTION TRAVAUX : AMENAGEMENTS PAYSAGERS DE L'AVENUE JEAN MOULIN.**

La commission travaux s'est réunie concernant la consultation d'entreprises pour les travaux des aménagements paysagers de l'Avenue Jean Moulin.

Trois entreprises ont été consultées :

- L'entreprise Carré Vert
- L'entreprise Espaces Verts du Littoral
- L'entreprise Artémisia

Deux entreprises ont répondu à la consultation :

- L'entreprise Espaces Verts du Littoral
- L'entreprise Artémisia

Où l'exposé de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés,  
Par 21 voix Pour et 0 voix Contre.

Mesdames et Messieurs :

GRANGE Philippe - MOYEMONT-GAILDRY Catherine – CROUZATIER Christian – VERT Hélène (+procuration BORDALA-MOUYAL Bernadette) - GUEZOU Eric – URHAHN-BOLLIER Pascale (+procuration DEBERES Pauline) – REY Bernard - AUBERT Pierre - SAMPSONI Jean (+ procuration BERTO Roger) - VAUX Didier – POTE Xavier – COURMES Olivia - MESNARD Nathalie - FABRE Lionel – MARMOL Cyrielle – DURET Nadine (+ procurations BLANC Jean-Charles et IAFRATE Manon).

**APPROUVE** le choix de la commission et propose de retenir :

L'entreprise Espaces Verts du Littoral – situé :  
Quartier Milan Sud – BP 20 – 13521 PORT DE BOUC

Pour un montant de 23183.50 HT (vingt-trois mille cent quatre-vingt-trois euros et cinquante cts HT).



## 8. POINT SUR TRAVAUX EN COURS ET TRAVAUX A VENIR.

Réalisation de la 7<sup>ème</sup> classe.

Les peintures sont faites, le sol souple a été posé. Electricité et plomberie terminée.

Peinture des rebardes

Le déménagement de la classe aura lieu en début des vacances d'autonome.

Réalisation de la 8<sup>ème</sup> classe.

Les travaux seront réalisés sur les prochaines vacances 2022.

Espace ludique.

Les jeux sont posés. Mise en place du sol souple.

Requalification des espaces publics.

Levées des réserves en cours.

*Nadine DURET : Remettre les protections autour des arbres sur la place de la République.*

## **DIVERS.**

Reçu Protocole d'accord de la part de notre avocat pour l'achat du terrain DELLERM.  
Comité de pilotage Natura 2000 le lundi 11 octobre 2021 en mairie.  
Labellisation TEN (Territoire engagé pour la nature). Démarrage de l'atlas biodiversité. 1ère réunion sur la commune le 08 octobre 2021.  
Réunion commission travaux le 27 septembre 2021.

## QUESTIONS DIVERSES.

*Catherine MOYEMONT-GAILDRY*

Distribution ce week-end du programme de la fête de l'Amande + flyers sur les animations dans le village.

Espace coworking – Demandes en cours.

*Hélène VERT*

Appel aux producteurs pour l'achat des amandes. Besoin de bénévoles pour nous aider à les trier et nous aider à tenir les stands, faire la circulation....

02 octobre 2021 – Les sentiers gourmands organisé par l'office de tourisme. (Balade et dégustation des produits locaux, repas le soir à Aurons).

*Eric GUEZOU*

Péri scolaire- CA – Présentation du bilan financier.

Conseil des parents de la crèche Oasis – Bonne participation.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h04.